



"Le développement durable en France : une stratégie nationale"

Par développement durable on entend répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations futures, de pourvoir à leurs propres besoins. Cet objectif a permis différentes initiatives qui ont toutes cherché à concilier à la fois développement économique et social et qualité de l'environnement. C'est ainsi que de 2003 à 2008, fut élaborée une stratégie nationale de développement durable ; en 2005 une charte fut signée, et en 2007, s'est tenu le Grenelle de l'Environnement. Cette politique a permis la création d'un certain nombre de textes législatifs et d'une politique fiscale incitative. Une Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie / ADEME participe à la mise en œuvre de cette politique nationale. L'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide, en outre, au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre dans les domaines suivants : gestion des déchets, préservation des sols, efficacité énergétique et énergies renouvelables, qualité de l'air et lutte contre le bruit.

Un exemple pédagogique bordelais : "la maison éco-citoyenne"

par l'équipe de la délégation aquitaine

Après avoir adopté sa **charte "d'Ecologie Urbaine et de Développement Durable"** puis l'**Agenda 21**, la **Mairie de Bordeaux** a engagé des consultations qui ont permis de faire émerger l'idée de créer un lieu de vie et d'information sur les bonnes pratiques pour améliorer le quotidien de tous en matière de consommation, de mobilité, d'alimentation et de construction et d'habitat. La création de la Maison Eco Citoyenne correspond à ce projet et s'inscrit dans le cadre de la Délégation au Développement Durable de notre ville.

La délégation aquitaine de l'UEF a été une des premières à s'intéresser à ce projet et en proposer une visite à ses membres.

Les missions et actions de la maison éco-citoyenne : favoriser les échanges entre les bordelais et la ville de Bordeaux au sujet du développement durable. C'est un lieu ouvert et démonstratif de choix environnementaux et un laboratoire expérimental de bonnes pratiques en matière d'éco-réhabilitation. La démarche choisie par l'architecte (bordelais) a été de privilégier l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement comme de choisir des entreprises locales :

- **choix du bois** pour la structure des arcs et de toit de la maison
- **maitrise de la consommation d'énergie**(éclairage LED), tubes de lumière dans l'entrée, chaudière à granulés de bois qui assure avec les panneaux solaires thermiques l'alimentation en eau

UEF, section française, délégation aquitaine

Christine Guiter-Roche - 23, rue Manon Cormier – 33000 Bordeaux - Tél. +33 (0)556 90 90 88 - Courriel : marie-christine.guiter-roche@wanadoo.fr

chaude, et capteur solaire thermique pour assurer l'alimentation en eau chaude du réseau de chauffage, plancher chauffant à basse température permet une bonne répartition de la chaleur, triple vitrage des fenêtres...

- **maîtrise de la consommation de l'eau**, grâce à la cuve de récupération d'eau fluviale pour alimenter les sanitaires et irriguer le toit végétalisé

- **toit végétalisé** qui permet de renforcer l'isolation thermique

- **station météorologique** placée sur le toit pour renseigner aussi bien les professionnels que les citoyens sur les relations entre le fleuve et le climat

- **fibre optique**, c'est le 1^{er} bâtiment de la municipalité à être équipé d'un système de téléphone à économie d'énergie...

La **maison éco citoyenne** est donc un lieu à la fois didactique et ouvert. **Notre délégation** après cette visite, a été conquise et s'est montrée désireuse de s'informer sur toutes les **démarches et process** à mettre en œuvre dans le **domaine du développement durable**. **D'ailleurs, elle va y tenir, dans l'avenir, un certain nombre de ses réunions !**

L'énergie nucléaire en France : une exception dans le monde

par Ginette Bazelaire, diplômée de physique nucléaire, délégation aquitaine

En effet, depuis 50 ans le pays s'est engagé dans une politique nucléaire de grande envergure pour sa production électrique. Depuis plus de 20 ans, la France assure 78% de son électricité grâce au nucléaire. 58 réacteurs répartis sur 19 sites sont actuellement en service et représentent une puissance totale de 63 000 mégawatts. **C'est une énergie peu coûteuse**, peu influencée par le coût de l'uranium, disponible en permanence.

Si l'énergie nucléaire n'est pas renouvelable, elle est cependant quasi durable en raison de l'importance des réserves d'uranium disponibles.

L'industrie nucléaire est une entreprise de haute technologie exportatrice au plan mondial : exportation d'électricité en Europe et exportation des équipements (exemple du réacteur EPR* de 3ème génération vendu à la Finlande).

La France est, du fait de la prédominance de la production d'énergie d'origine nucléaire, le pays qui produit le moins de gaz à effet de serre pour son électricité.

Index :

- *EPR = European Pressurized Reactor*
- *Sur quel principe fonctionne un réacteur nucléaire ? La fission nucléaire. Lorsqu'un isotope lourd, tel l'uranium 235, se scinde en deux sous l'effet de neutrons, une importante quantité d'énergie se dégage. La réaction en chaîne se déroule à vitesse lente et contrôlée dans un réacteur nucléaire. L'énergie dégagée est récupérée sous forme de chaleur et transformée en électricité par l'intermédiaire de turbines et d'alternateurs.*
- *A la suite de l'accident nucléaire de Fukushima, le gouvernement français lance un audit sur la sûreté des 58 centrales nucléaires françaises : « Les centrales qui ne satisferaient pas aux tests seront fermées ».*
- *Des études sont actuellement en cours visant à développer des réacteurs dits de 4ème génération.*

UEF, section française, délégation aquitaine

*Christine Guiter-Roche - 23, rue Manon Cormier – 33000 Bordeaux - Tél. +33 (0)556 90 90
88 - Courriel : marie-christine.guiter-roche@wanadoo.fr*